Publié sur www.creuse.fr le 28/10/2026

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 023-222309627-20261023-CD2026_0107-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2026

DELIBERATION N°CD2026-10/5/21 DOSSIER N°7675	ORGANISATION DE LA VIABILITE HIVERNALE 2026/2027

Etaient présents :
Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :
Philippe BAYOL à Lucette CHENIER
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Catherine DEFEMME à Thierry GAILLARD
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY
Patrice FILLOUX à Marinette JOUANNETAUD
Marie-France GALBRUN à Jean-Jacques LOZACH
Mary-Line GEOFFRE à Eric BODEAU
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Patrice MORANCAIS à Marie-Christine BUNLON
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction du Patrimoine Immobilier et de la Construction*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD
En l'absence de Mme Hélène FAIVRE

OBJET : ORGANISATION DE LA VIABILITE HIVERNALE 2026/2027

♦♦♦♦♦♦♦♦

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L3211-1 ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,
VU article L.131-2 du Code de la voirie routière portant notamment entretien des routes départementales à la charge du Département ;

Publié sur www.creuse.fr le 28/10/2026

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 023-222309627-20261023-CD2026_0107-DE

VU le rapport CD2026-10/5/21 de Madame la Présidente du Conseil départemental,
VU l'avis de la Commission CD - Numérique et Mobilités,

Décide :

- de prendre acte du Document d'Organisation de la Viabilité Hivernale pour la saison 2026/2027, joint en annexe à la présente délibération ;

- d'approuver la nouvelle organisation mise en place de la Viabilité Hivernale pour la saison 2026/2027 ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental, ou son représentant, à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
Valérie SIMONET

Valerie SIMONET
Présidente du Conseil
Départemental
28 oct. 2026